

REPUBLIQUE FRANCAISE		
Département du BAS-RHIN		Arrondissement de STRASBOURG
Nombre de Conseillers : 15		<i>Séance du</i> jeudi 7 novembre
Présents : 11	<i>Date de la convocation :</i>	<i>Président de séance :</i> W. DE VREESE
Procurations : 3	Le 17 octobre 2024	<i>Secrétaire de séance :</i> N. CAQUELIN
Absent excusé : 1:		

Commune d'OSTHOFFEN

Délibération n° 37 /2024

Présents : M. Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, Mme Isabelle GRAFF, M. Denis GUILLEMOIS, M. Daniel KOENIG, M. Lucas LETT, Mme Anne MARTIN, Mme Sylvie MEHN, M. Bernard PAULUS, Mme Marie-Josée STROH, M. Pierre THUMANN et M. David WEIL

Procurations : Mme Agathe DE VREESE, procuration faite à M Wilfrid DE VREESE, Mme Edith FOURNAISE, procuration faite à Mme Sylvie MEHN, Mme Anne SCHIFF dit SARMOIS, procuration faite à M David WEIL

Absent excusé : Mme Vanessa JACQUES

Objet : **Versement d'une prime exceptionnelle**

Vu le code général de la fonction publique ;

Considérant le travail fourni par Mme CAQUELIN Nathalie depuis son arrivée au sein de la Mairie d'Osthoffen, de sa régularité et de son implication professionnelle,

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de verser une prime exceptionnelle à Mme CAQUELIN Nathalie d'un montant de 250 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de suivre la proposition de Monsieur le Maire et de verser une prime exceptionnelle à Mme CAQUELIN Nathalie sur la paye de janvier 2025.

Votes : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre des délibérations, les signatures de tous les Membres présents.

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Osthoffen, le 7 novembre 2024

La secrétaire de séance
Nathalie CAQUELIN



Le Maire
Wilfrid DE VREESE




Accusé de réception en préfecture
067-216703637-20241107-54-2024-DE
Date de télétransmission : 14/11/2024
Date de réception préfecture : 14/11/2024



Accusé de réception en préfecture
067-216703637-20241107-54-2024-DE
Date de télétransmission : 14/11/2024
Date de réception préfecture : 14/11/2024